

PRESENTATION

La valeur des exportations annuelles du Maroc atteint quelques 50 milliards de dirhams. Les importations, quant à elles, sont estimées à environ 75 milliards de dirhams. L'équilibre de la balance commerciale est l'un des défis, que le Maroc essaie de relever, en œuvrant à développer un réel secteur d'exportation.

Les spécialistes estiment à 9% la croissance annuelle des exportations pour les dix prochaines années. A cet effet, certains exportateurs marocains devront mettre l'accent sur l'adoption de nouvelles gammes de produits et la création de réseaux performants de distribution commerciale.

Notons que l'exportation des services est une des branches qui pourraient connaître un meilleur essor et ce, grâce au développement des technologies de l'information.

Il est aussi recommandé de trouver de nouveaux débouchés et de favoriser des alliances stratégiques pour pénétrer de nouveaux marchés. A cet effet, plusieurs mesures sont prises. Il s'agit, notamment, de l'octroi d'exonérations fiscales pour les exportateurs et de la mise en place de mécanismes douaniers pour faciliter l'entrée et la sortie de marchandises.

A cet effet, les régimes économiques en douanes favorisent l'introduction de marchandises au Maroc en suspension des droits de douanes et taxes. Ce cadre constitue une opportunité pour les activités de sous-traitance et de valorisation de produits extérieurs, au Maroc.

Par ailleurs, des zones franches d'exportation commencent à voir le jour au Maroc. Elles permettent le développement d'activités exportatrices portant, à la fois, sur les produits et les services.

Sur le plan international, le Maroc a signé avec plusieurs pays étrangers, des conventions commerciales qui accordent des avantages particuliers.

En somme, les choix économiques et politiques du pays, favorisent l'émergence de relations internationales privées, de partenariat, de sous-traitance et d'échange. Les Marocains Résidant à l'Etranger sont les bien placés, pour consolider les liens commerciaux entre le Maroc et l'Etranger.

En matière d'importation, les droits de douanes exigibles sont en réduction constante. Le Maroc s'oriente, en sa qualité de membre de l'Organisation Mondiale du Commerce, vers l'ouverture totale de son économie.

Par ailleurs, l'environnement juridique et fiscal permet la réalisation d'opérations commerciales avec l'extérieur conformément aux standards internationaux. A ce titre, l'exercice de l'activité d'import-export est ouvert à toute personne physique ou morale, qu'elle soit de nationalité marocaine ou étrangère.